

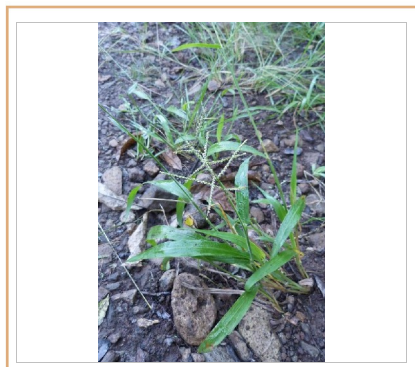
Herbe duvet

Fromental, herbe de la mission

Nom scientifique *Paspalum paniculatum*

Synonymes *Axonopus paniculatus*, *Panicum paniculatum*

Famille Poaceae



Photos: CBNM (M.Lacoste)

DESCRIPTION

Allure générale Herbe pérenne, dressée et cespiteuse, de 0,3 à 1 m de hauteur.

Feuilles Alternes, simples, à gaine couverte de poils raides. Le limbe est rubané, au sommet aigu, long de 10 à 40 cm et large de 10 à 20 mm, couvert de poils piquants sur la face supérieure et glabre à la face inférieure. La marge est finement rugueuse. La ligule est formée d'une courte membrane brune tronquée.

Fleurs Composées de 8 à 50 racèmes formant une panicule pyramidale longue de 8 à 20 cm, les racèmes inférieurs longs de 4 à 12 cm, les supérieurs graduellement réduits. Epillets par paires, disposés sur 4 rangs, souvent brunâtres ou pourpres.

Fruits

Graines Ovales orbiculaires, de 1,2 mm de long, restant dans l'épillet lors de la dissémination.

Caractéristiques Epillets gemminés paraissant être sur 4 rangs et nombreux racèmes.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Se propage essentiellement par graines et par fractionnement des touffes lors des travaux cultureux.

Mode de dissémination

Dispersion des graines par le vent, les oiseaux.

Conditions de développement

Cette plante affectionne les lieux humides légèrement ombragés. Limitée par l'action des embruns sur le littoral et par des températures trop fraîches en altitude.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine Amérique tropicale.

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion A La Réunion, on la trouve dans la région au vent, en altitude jusqu'à 1000 m. Dans la région sous le vent, elle est très rare sur la côte mais devient fréquente en altitude, de 500 à 1000 m.

Monde Elle est présente dans le Pacifique, au Japon, à Maurice, Taïwan, en Australie, Afrique, Madagascar, aux Seychelles, et aux Etats-Unis. Devenue presque pantropicale.

Sites à consulter:

<http://malherbologie.cirad.fr> <http://eee.plantnet-project.org> <http://www.hear.org>
<http://idao.cirad.fr/>

IMPACTS

Cette plante peut infester toutes les cultures. Elle est présente dans près de 40 % des parcelles cultivées de l'île. Elle est devenue l'une des principales adventices de la canne à sucre dans toute la zone humide et subhumide de l'île atteignant régulièrement un recouvrement de 70 à 85 %.

USAGES



Plante fourragère, introduite peut-être par accident.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette plante est visée par l'arrêté préfectoral N° 2011 – 001479 fixant la liste des végétaux, produits végétaux et autres objets dont l'introduction doit être interdite sur le territoire de l'île de La Réunion.

Elle fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.